

# BENY

## Calendrier des Fêtes

# 2005

JANVIER 2005	FÉVRIER 2005	MARS 2005	AVRIL 2005	MAI 2005	JUIN 2005
1 S J DE L'AN 2 D Epiphanie	1 M Eto 2 M Présentation 3 J Blaise 4 V Veronique 5 S Agathe 6 D Gaston	1 M Aubin 2 M Charles le B. 3 J Mi-Carême 4 V Casimir 5 S Olive 6 D RÈGÈ DES OSMBÈRES	1 V Hugues 2 S Sandrine 3 D Richard	1 D FÊTE DU TRAVAIL 2 L Boris 3 M Phil., Jacq., Sylvain 4 M ASCENSION 5 J Prudence 6 V Gislèle 7 J Maxime 8 V VICTOIRE 1945 9 S	1 M Justin 2 J Blandine 3 V Kévin 4 S Clotilde 5 D Igor
3 L Geneviève 4 M Odilon 5 M Edouard 6 J Méline 7 V Raymond 8 S Lucien 9 D Alex	7 L Eugène 8 M Mardi-Gras 9 M Cendres 10 J Arnaud 11 V H. D. de Lourdes 12 S Félic 13 D Carême	7 L Félic 8 M Jean de Dies 9 M Françoise 10 J Vivien 11 V Rosine 12 S Justine 13 D Rodrigue	4 L Amoncion 5 M Irène 6 M Marcellin 7 J Jean Baptiste de S. 8 V Julie 9 S Gautier 10 D Fulbert	10 L Pascome 11 M Solange 12 J Estelle 13 V Achille 14 J Ida 15 V Maxime 16 D PATERNE 17 L Anicet 18 M Parfait 19 J Emma 20 M Odette 21 S Annelme 22 D Alexandre 23 L Georges 24 J Cath. de S. 25 V 16 26 M Marc 27 M Aïda 28 J Zina 29 V Valérie 30 S Cath. de Sieme 31 M Robert	6 L Norbert 7 M Gilbert 8 M Madard 9 J Diane 10 V Landry 11 S Barnabé 12 D Guy
10 L Guillaume 11 M Paulin 12 M Tatiana 13 J Yvette 14 V Nens 15 S Rémi 16 D Marcel	14 L Valentin 15 M Claude 16 M Julienne 17 J Alexis 18 V Bernadette 19 S Gabin 20 D Aimée	14 M Mathilde 15 M Louise 16 M Bénédicte 17 J Patrice 18 V Dyrille 19 S Joseph 20 D Printemps/Rameaux	11 L Stanislas 12 M Jules 13 M Ida 14 J Maxime 15 V Paterne 16 S Benoit-Joseph 17 D Anicet 18 M Parfait 19 J Emma 20 M Odette 21 S Annelme 22 D Alexandre 23 L Georges 24 J Cath. de S. 25 V 16 26 M Marc 27 M Aïda 28 J Zina 29 V Valérie 30 S Cath. de Sieme 31 M Robert	13 L Ant. de Padoue 14 M Esclap 15 M Germaine 16 J J.-F. Régis 17 V Hervé 18 S Léonce 19 D FÊTE DES PÈRES 20 M Silvere 21 M Est 22 M Alban 23 J Audrey 24 V Jean-Bapt. 25 S Prosper 26 D Anthelme 27 L Fernand 28 M Irénée 29 M Pierre, Paul 30 J Martial	
17 L Rosaline 18 M Prisca 19 M Marius 20 J Sébastien 21 V Agnès 22 S Vincent 23 D Bernard	21 L P. Damien 22 M Isabelle 23 M Lazare 24 J Modeste 25 V Roméo 26 S Nestor 27 D Honorine	21 L Clémence 22 M Léa 23 M Victorien 24 J Cath. de S. 25 V Humbert 26 S Larissa 27 D PAQUES	18 L Parfait 19 J Emma 20 M Odette 21 S Annelme 22 D Alexandre 23 L Georges 24 J Cath. de S. 25 V 16 26 M Marc 27 M Aïda 28 J Zina 29 V Valérie 30 S Cath. de Sieme 31 M Robert	16 L Honoré 17 M Pascal 18 M Eric 19 J Yves 20 V Bernardin 21 S Constantin 22 D 23 L Didier 24 M Donatien 25 M Sophie 26 J Bérenger 27 M Augustin 28 S Germain 29 D FÊTE DES MÈRES 30 L 21 31 M Ferdinand Visitation	20 M Silvere 21 M Est 22 M Alban 23 J Audrey 24 V Jean-Bapt. 25 S Prosper 26 D Anthelme 27 L Fernand 28 M Irénée 29 M Pierre, Paul 30 J Martial
24 L Fr. de Sales 25 M Con. St Paul 26 M Paule 27 J Angèle 28 V Th. d'Aquin 29 S Gildas 30 D Martine 31 L Marcelle	28 L Romain	28 L Gontran 29 M Gwladys 30 M Armide 31 J Benjamin	18 L Parfait 19 J Emma 20 M Odette 21 S Annelme 22 D Alexandre 23 L Georges 24 J Cath. de S. 25 V 16 26 M Marc 27 M Aïda 28 J Zina 29 V Valérie 30 S Cath. de Sieme 31 M Robert	16 L Honoré 17 M Pascal 18 M Eric 19 J Yves 20 V Bernardin 21 S Constantin 22 D 23 L Didier 24 M Donatien 25 M Sophie 26 J Bérenger 27 M Augustin 28 S Germain 29 D FÊTE DES MÈRES 30 L 21 31 M Ferdinand Visitation	20 M Silvere 21 M Est 22 M Alban 23 J Audrey 24 V Jean-Bapt. 25 S Prosper 26 D Anthelme 27 L Fernand 28 M Irénée 29 M Pierre, Paul 30 J Martial

Zone A    Zone B    Zone C

JUILLET 2005	AOÛT 2005	SEPTEMBRE 2005	OCTOBRE 2005	NOVEMBRE 2005	DÉCEMBRE 2005
1 V Thierry 2 S Martinien 3 D Thomas	1 M Alphonse 2 M Julien-Ey 3 M Lydie 4 J J.-M. Vannoy 5 S Absc 6 D Transfiguration	1 S Gilles 2 V Ingrid 3 S Grégoire 4 D Rosalie	1 S Th. de l'E.-J. 2 D Léger	1 M TOUSSAINT 2 M Défunts 3 J Hubert 4 V Charles 5 S Sylvain 6 D Bertille	1 J Florence 2 V Viviane 3 S François-Xavier 4 D Barbara
5 L Florent 6 M Antoine 7 M Mariette 8 J Raoul 9 V Thibaut 10 S Amandine 11 D Ulrich	7 D Gaëtan 8 M Transfiguration 9 M Amour 10 M Laurent 11 J Claire 12 V Clarisse 13 S Hippolyte 14 D Evard	5 L Raissa 6 M Bertrand 7 M Reine 8 J Nativité N. D. 9 V Alain 10 S Inés 11 D Adelphe	3 L Gérard 4 M Fr. d'Assise 5 M Fleur 6 J Bruno 7 V Serge 8 S Pélage 9 D Denis	7 L Carine 8 M Geoffroy 9 M Thiodore 10 J Léon 11 V ARMISTICE 1918 12 S Christian	5 L Gérard 6 M Nicolas 7 M Ambroise 8 J Im. Cosco 9 V P. Fournier 10 S Romaric 11 D Daniel
11 L Benoit 12 M Olivier 13 M Henri, Joël 14 J F. NATIONALE 15 V Donald 16 S N.D. Mc Camel 17 D Charlotte	15 L Apollinaire 16 M Evard 17 M Hyacinthe 18 J Hélène 19 V Jean Eudes 20 S Bernard 21 M Christophe 22 L Fabrice 23 M Rose de L. 24 M Barthélémy 25 D Hermann	12 L Apollinaire 13 M Aimé 14 M La Ste Croix 15 J Roland 16 D Edith 17 S Renaud 18 D Nadège	10 L Ghislain 11 M Firmin 12 M Wilfried 13 J Gérard 14 M Juste 15 S Th. d'Avila 16 D Edwige	14 L Sidonie 15 M Albert 16 M Marguerite 17 J Elisabeth 18 V Jude 19 S Tanguy 20 D Edmond	12 L Jeanne F.C. 13 M Lucie 14 M Odile 15 J Ninon 16 V Alice 17 S Gaël 18 D Gabien
18 L Frédéric 19 M Arsène 20 M Marina 21 J Victor 22 V Marie-Mad. 23 S Brigitte 24 D Christine	22 L Assomption 23 M Arnel 24 M Hyacinthe 25 D Jean Eudes 26 V Bernard 27 M Christophe 28 L Fabrice 29 M Rose de L. 30 M Barthélémy 31 V Hermann	18 L Emile 19 M Davy 20 M Mathieu 21 M Autonne 22 J Constant 23 D Louis 24 L Florentin 25 M Enguerran 26 M Dimitri 27 M Emeline 28 V Simon/Jude 29 S Narcisse 30 D Bienvenue 31 L Quentin	17 L Baudouin 18 M Luc 19 M René 20 J Adeline 21 M Odine 22 M Elodie/Salomé 23 D Jean de C. 24 L Florentin 25 M Enguerran 26 M Dimitri 27 M Emeline 28 V Simon/Jude 29 S Narcisse 30 M Bienvenue 31 L Quentin	19 L Prés. Marie 20 M Cécile 21 M Christ Roi 22 J Fiers 23 V Catherine 24 S Delphine 25 D Séverin	19 L Urban 20 M Théophile 21 M Hever 22 J F. Xavier 23 V Armand 24 J Thibault 25 D NOËL 26 L Etienne 27 M Jean-François 28 M Innocents 29 J David 30 V Roger 31 S Sylvestre

## BULLETIN MUNICIPAL N° 23 • DÉCEMBRE 2004

Création/Realisation Imp. Monterrat - 01 Feillens - 03 85 36 38 00

Créa/Impression - Imp. Monterrat - 01 Feillens - 03 85 36 38 00

# SOMMAIRE

Mot du Maire .....	1
Compte administratif 2003 - Commune .....	2
Compte administratif 2003 - Assainissement .....	3
<b>Commissions</b>	
Loisirs Culture .....	4
Plan local d'urbanisme et zonage d'assainissement .....	4
Syndicat d'aménagement et d'entretien Sevron-Solnan .....	4
Environnement .....	5
Bâtiments .....	6
Transports scolaires .....	6
Syndicat intercommunal à vocation scolaire .....	7
Voirie .....	7
<b>Associations</b>	
Liste des Associations .....	8
Club des Retraités "Les Vieux parlons-en !" .....	9
Comité FNACA .....	9
Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	10
Les Amis du Rugby Bény Villemotier .....	10
Société de Pêche de Bény .....	15
A la Paroisse .....	15
Fasila'gym .....	15
Sou des Ecoles .....	16
Ecole .....	16
Retraite Sportive de Bény .....	16
Comité des Fêtes .....	17
Bibliothèque municipale .....	17
Comité de Fleurissement .....	17
Repas du CCAS .....	18
Compagnie des Sapeurs-Pompiers .....	18
Conscrits 2004 .....	19
Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Marboz Bény .....	19
<b>DOSSIER : LES HAMEAUX</b> .....	11 à 14
Le Père-Noël est passé à Bény .....	20
Stockage préventif d'iode à la Mairie .....	20
Le vignoble de Bény .....	21 à 22
Informations pratiques .....	23
Etat civil .....	24



# CALENDRIER des FÊTES

# 2005

<b>JANVIER</b>	Dimanche 9 Samedi 15	Vœux du Maire Concours belote FNACA à Marboz
	Dimanche 23	Messe St Vincent et banquet des Pompiers
<b>FÉVRIER</b>	Dimanche 6	Repas du fleurissement
<b>MARS</b>	Dimanche 6 Samedi 12 Samedi 19 Samedi 19 Dimanche 20	Loto des retraités Soirée Comité des Fêtes Commémoration 1962 FNACA Journée gaufres des donneurs de sang Journée gaufres des donneurs de sang
<b>AVRIL</b>	Dimanche 24	Randonnée pédestre du Comité des fêtes
<b>MAI</b>	Dimanche 8 Samedi 28 Samedi 28  Dimanche 29 Dimanche 29	Commémoration du 8 mai 1945 Tournoi des 5 clochers, rugby Vogue, retraite aux flambeaux, bal des jeunes Vogue, course cycliste Premières communions à Saint Etienne du Bois
<b>JUIN</b>	Samedi 11 Samedi 25 Dimanche 26	Côtelette du Sou des Ecoles Tir aux pigeons ACCA Bény Tir aux pigeons ACCA Bény
<b>JUILLET</b>	Dimanche 3 Samedi 9 Jeudi 14	Fête du poulet des pompiers Soirée du Rugby Journée détente FNACA à Bény
<b>SEPTEMBRE</b>	Samedi 3 Dimanche 4 Samedi 17 Samedi 24	Concours pétanque du Comité des fêtes Concours pêche, société Le Sevron Repas CCAS Banquet des conscrits
<b>OCTOBRE</b>	Samedi 22	Concours belote FNACA Bény
<b>NOVEMBRE</b>	Vendredi 11 Samedi 19 Samedi 26	Commémoration 1918 Concours belote du sou des écoles Repas dansant ACCA Bény
<b>DÉCEMBRE</b>	Mercredi 7 Samedi 31	Repas Noël des Retraités Réveillon du comité des fêtes



## Mot du Maire

### HOMMAGE A GILBERT

Gilbert tu es né le 19 novembre 1947 à Saint Martin le Chatel où tu as vécu durant toute ton enfance. Recruté à la poste en 1967, tu as su gravir les étapes professionnelles pour arriver rapidement au poste d'agent de maîtrise au Centre de Tri Départemental. En 1972, tu épouses Maryse et, de cette union sont nées deux filles : Laure et Laetitia. En 1981, tu viens t'installer à Bény, au hameau de Vacon dans un premier temps. Avec toute ta petite famille, vous achetez une maison à restaurer au centre du village.

Dès lors, les associations étant pour toi une expression et un devoir, tu t'engages dans divers secteurs tel que le sou des écoles dont tu seras un président écouté et respecté, les donateurs de sang dont tu seras pendant longtemps fidèle, le club de loisirs, dont le semi marathon que tu organisais si bien et qui te passionnait.

Reconnu pour ton dévouement, tes qualités humaines et tes compétences, les habitants de notre commune t'élisent au Conseil Municipal en 1995, et, quatre ans plus tard tu prendras un poste d'adjoint.

En mars 2001, tu acceptes d'assumer le poste de premier magistrat de notre village. Dès lors, ta principale occupation concernera les sujets liés à la petite enfance : l'école de Bény restructurée que tu as eu la joie et l'honneur d'inaugurer, tu t'es beaucoup investi autour des problèmes de nourrices, garderies, crèches sur notre canton. D'autres dossiers te tenaient aussi beaucoup à cœur : le P.L.U. que la commune est en train d'élaborer et que tu ne verras malheureusement pas aboutir, le Conseil et le Bureau de la Communauté où tu étais responsable de la commission environnement et gestion des déchets.

Ton honnêteté et ta droiture faisaient de toi un homme respecté et aimé. Tu ne supportais pas les sujets et les actions qui te paraissaient intolérables. Tu savais apaiser les conflits. Malheureusement, la maladie s'est abattue sur toi, et, pendant deux ans tu t'es battu contre elle avec une force et un courage admirables. Nous voulons tout simplement te dire merci pour la leçon de courage que tu nous a donnée pendant cette dure épreuve. Maryse, ton épouse, Laure et Laetitia, tes filles, tes gendres, et tes deux petits fils Rémy et Tristan ainsi que toute ta famille t'ont beaucoup entouré et aidé à supporter cette maladie, aussi bien physiquement que moralement.

Tu as su mettre en place une équipe municipale dynamique qui s'est engagée à mener à bien les dossiers les plus importants pour le développement de ta commune. C'est sur cet engagement que nous continuerons à œuvrer en respectant toutes les valeurs que tu as défendues dans nos séances de travail au sein du Conseil Municipal.

Merci à toi Gilbert.

G. RODET.

*Du fond du cœur, un grand merci aux habitants de Bény pour votre soutien à Gilbert.*

*Gilbert le maire : Merci à Georges, Geneviève, Yves et Jean-François, à tous les membres du Conseil Municipal, aux responsables et membres des Associations de Bény et particulièrement aux Sapeurs pompiers.*

*Gilbert l'homme : l'ami, le voisin.*

*De juin 2002 à août 2004, de vous tous, Gilbert a reçu l'énergie indispensable pour vivre et combattre la maladie.*

*Grâce à vous, Gilbert est parti serein. Merci*

*Maryse, Laure et Laetitia*



# COMPTE Administratif 2003

M. 14 (commune) en euros

## Dépenses de fonctionnement

D011	- Charges à caractère général	93 548,84
D012	- Charges de personnel	111 793,53
D65	- Autres charges de gestion courantes	90 502,91
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	8 452,73
D67	- Charges exceptionnelles	25 098,70
D023	- Prélèvement sur le fonctionnement pour l'investissement	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>329 396,71</b>

## Recettes de fonctionnement

R70	- Produits des services (garderie, rembourst charges locat.)	13 148,25
R73	- Impôts directs (taxes d'habitation, foncières, professionnelle,...)	147 055,00
R74	- Dotations-subventions (dot. globale de fonctionnt de l'Etat, subv. conseil gén.)	185 462,35
R75	- Autres produits de gestion courante (loyers logts, locations div.)	28 585,13
R76	- Produits financiers (parts sociales)	8,70
R77	- Produits exceptionnels	25 166,33
R79	- Transfert de charges (rembourst. sinistre )	1 411,03
R013	- Atténuations de charges	736,26
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>401 573,05</b>

## Dépenses d'investissement

- D16 : Remboursement d'emprunts (capital)	25 563,53
- D192 : Réalisation exercice antérieur	11 972,33
<b>DETAIL PAR OPERATIONS</b>	
- 120 : Restructuration locaux scolaires	185 911,53
- 126 : Eglise : Statue ST VINCENT	6 877,35
- 129 : Signalétique	2 936,14
- 132 : Elargissement assainis. Voirie	7 277,91
- 133 : Matériel informatique (logiciel cadastre et imprimante couleur) + mobilier	9 110,64
- 138 : Parcelle Bois	249,00
- 139 : Logement communal	4 684,41
- 140 : Saleuse	310,00
- 142 : Aménagement cour école	11 705,36
- 143 : Aménagement bâtiment du stade	5 722,86
- 144 : Service incendie	6 584,22
- 145 : Eclairage public - Solde 1999	4 805,81
- 146 : Eclairage public : "Les Jacquets"	0,00
- 147 : Bâtiment ancienne Ecole	9 145,18
- 148 : Terrain de pétanque	3 787,15
- D001 : solde d'exécution d'investissement reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>296 643,42</b>

## Recettes d'investissement

- R001 - Excédent antérieur reporté	67 176,07
- R10 - Fonds de compensation de la T.V.A.	9 656,23
- R165 : Emprunts	100 000,00
- R13 : Subventions d'investissement	
- 120 : Restructuration locaux scolaires	5 326,69
- 126 : Eglise : Statue ST VINCENT	
- 144 : Service incendie	1 382,14
- 132 : Subvention Voirie	
- 132 : Voirie (intégration travaux de voirie années 99 à 2001)	
- 133 : Matériel informatique	1 500,00
- 145 : Eclairage public - Solde 1999	2 398,47
- Autres terrains : Rétrocession parcelle par la SAFER	
- R2135 : Opération d'ordre : bungalow	24 972,33
- R1068 : Affectation solde d'exécution reporté (excédent 2002)	91 566,82
<b>TOTAL</b>	<b>303 978,75</b>

Dépenses totales	626 040,13
Recettes totales	705 551,80
<b>Excédent de clôture</b>	<b>79 511,67</b>

# COMPTE Administratif 2003

M. 49 (assainissement) en euros

## Dépenses de fonctionnement

D11	- Charges à caractère général (Prestation de service : SOGEDO)	13 617,05
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	1 988,53
D68	- Dotation aux amortissements	6 231,00
	<b>TOTAL</b>	<b>21 836,59</b>

## Recettes de fonctionnement

R70	- Produits de gestion courante (participat° et branchement + taxe réseau)	3 336,17
R77	- Produits exceptionnels (amortissement + subvention Commune)	48 123,00
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	23 433,53
	<b>TOTAL</b>	<b>74 892,70</b>

## Dépenses d'investissement

	- D13: Subventions d'investissement (amortissement)	3 123,00
	- D16 : Emprunts et dettes assimilées	451,63
	- D23 : Immobilisation en cours	0,00
	- D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	14 543,39
	<b>TOTAL</b>	<b>18 118,02</b>

## Recettes d'investissement

	- R10 : Fonds de compensation de la T.V.A.	15 370,16
	- R13 : Subvention	4 884,37
	- R28 : Amortissement des immos.	6 231,00
	<b>TOTAL</b>	<b>26 485,53</b>

Dépenses totales	39 954,61
Recettes totales	101 378,23
<b>Excédent de clôture</b>	<b>61 423,62</b>



**S**uite à l'élection municipale partielle destinée à pourvoir le poste de conseiller municipal vacant, Gilles Donguy, comptable a rejoint l'équipe municipale.  
Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. ■

**S**uite aux élections du 20 novembre 2004,  
George RODET a été élu Maire de la commune,  
Jean-François NALLET 1<sup>er</sup> adjoint est responsable de la Commission des Bâtiments et de la Commission de l'Urbanisme.

2<sup>e</sup> adjoint : Geneviève GUILLON responsable de la Commission Loisirs Culture,

3<sup>e</sup> adjoint : Yves FAVIER responsable de la Commission Voirie,

4<sup>e</sup> adjoint : Françoise BILLOUD responsable de la Commission de l'Environnement. ■

# COMMISSIONS

## Commission Loisirs Culture

L'équipe de loisirs culture, dans sa composition extra municipale a beaucoup travaillé pour vous offrir ce bulletin municipal. Nous remercions toutes les personnes qui nous aident dans l'ombre, chaque année.



Certains hameaux de Bény sont bien vivants mais n'apparaissent pas dans le bulletin, simplement parce que nous n'avons pas trouvé de renseignements à leur sujet.

Notre "Historien" de Bény, j'ai nommé Albin Vavre ; nous a beaucoup aidé, qu'il soit remercié. Son hospitalisation de novembre, l'a conduit avec son épouse, en maison de retraite. Nous leur souhaitons une bonne année et une bonne santé.

En septembre des ordinateurs anciens, ont été donnés par la D.D.E. et remis aux écoles. Depuis octobre, une sous commission tourisme est née. Elle prépare un tracé de randonnées pédestres, en lien avec la communauté de commune. ■

## Plan local d'urbanisme et zonage d'assainissement

Ces deux projets ont été adoptés au cours de l'année. Un certain retard a été pris en raison de la promulgation d'une nouvelle loi au cours de l'année 2002. Il a été nécessaire d'attendre l'étude concernant ses éventuelles implications sur les projets en cours avant de poursuivre le travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Les dossiers sont maintenant en phase de consultation des services de l'Etat et des instances associées. Leurs observations devront parvenir à la commune avant la fin du mois de janvier. La phase d'enquête publique sera alors lancée pour une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur disposera ensuite d'un délai d'un mois pour rendre son rapport de conclusions. La commission de travail devra étudier ces conclusions avant d'approuver définitivement ces dossiers pour les

rendre exécutoires.

Il aura donc fallu près de trois ans pour mener à bien ces projets. Le retard pris peut être regrettable, du moins en ce qui concerne les candidats à la construction, mais les élus sont satisfaits d'avoir mené à bien des dossiers d'une importance capitale pour l'avenir de notre commune. Les dossiers adoptés sont consultables aux heures de permanence de la Mairie.

Toutes les personnes intéressées sont vivement invitées à participer à l'enquête publique qui sera l'ultime occasion de faire part des remarques ou observations sur ces dossiers. Une information plus précise sera communiquée aux habitants dès la publication des dates de l'enquête. ■

## Syndicat d'aménagement et d'entretien Sevron-Solnan

Le seul chantier qui aurait dû intervenir sur notre commune, l'élargissement et le renforcement d'un pont sur le chemin des Thibaudes, n'a pas pu être réalisé à ce jour.



Il restera à réaliser un renforcement de berges à l'aval du Moulin de Marmont. Ce chantier sera effectué lors d'une future tranche de travaux du Contrat de Rivière Seille.

Cette année, aucune campagne de destruction de rats musqués et ragondins n'a été organisée. Les piégeurs continuent leur œuvre sur la commune avec succès. Nous les remercions particulièrement car il semble, en effet, que la population de ces nuisibles ait été considérablement réduite du fait des campagnes précédentes et en cours. ■

# COMMISSIONS

## Commission Environnement

### GESTION DES DECHETS MENAGERS

Synthèse et évolution des tonnages collectés de 2000 à 2003

Nature des déchets	2000	2001	2002	2003	Évolution
<b>Ordures ménagères en porte à porte</b>					De 200 à 2003
TOTAL	1 166,18	1 245,44	1 336,42	1 357,22	+ 16,38%
En kg/habitant	194,56	207,78	222,96	226,43	
<b>Collecte sélective en apport volontaire</b>					De 2000 à 2003
Verre	165,84	189,60	221,66	229,83	+ 38,59%
Emballages ménagers	30,44	47,36	46,18	51,30	+ 68,53%
Journaux-magazines	138,58	209,26	141,62	154,04	+ 11,16%
TOTAL	334,86	446,22	409,46	435,17	+ 29,96%
En kg/habitant	55,87	74,44	68,31	72,60	
<b>Déchetterie</b>					De 2001 à 2003
Déchets verts		246,46	287,22	228,86	- 7,14%
Bois		22,85	14,30	44,84	+ 96,24%
Ferraille		188,04	238,15	248,84	+ 32,33%
Carton		33,22	35,64	40,35	+ 21,46%
Films plastique				1,56	
Huile minérale		2,99	3,50	2,98	- 0,43%
Batteries		14,66	10,89	10,93	- 25,43%
Autres DMS		4,44	5,32	5,85	+ 31,58%
Tout venant		248,08	306,28	388,46	+ 56,59%
Gravats (estimation)		116,27	123,71	153,50	+ 32,02%
TOTAL		877,02	1 025,01	1 126,17	+ 28,41%
En kg/habitant		146,32	171,01	187,88	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 501,04</b>	<b>2 568,68</b>	<b>2 770,89</b>	<b>2 918,56</b>	De 2001 à 2003
<b>En kg/habitant</b>	<b>250,42</b>	<b>428,54</b>	<b>462,28</b>	<b>468,91</b>	+ 13,62%

S'il est intéressant de noter que le tonnage des déchets déposés en **déchetterie ou en points d'apport volontaire** est en augmentation, il est en parallèle inquiétant de constater que le tonnage d'ordures ménagères **collectées en porte à porte** est lui aussi en augmentation. Ces déchets, enfouis au Centre d'Enfouissement Technique de la Tiemme (qui sera saturé d'ici 2009), sont ceux qui coûtent le plus cher à la collectivité et qui polluent le plus. ■



# COMMISSIONS

Il convient donc, une fois de plus, d'attirer votre attention sur **l'importance et la nécessité d'un effort citoyen en vue de préserver l'avenir de notre environnement** par un tri sans cesse croissant des déchets ménagers produits.

Cet effort sera en outre récompensé par une modération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont chacun d'entre vous s'acquitte.

Le coût global du traitement des déchets passe de 43,51 €/habitant/an à **47,70 €/habitant/an** (dont 2,88 € pour les actions de communication)

✓ Coût de fonctionnement collecte en porte à porte : **32,10 €/an/habitant**

✓ Coût de fonctionnement de la collecte sélective (P.A.V.) : **2,36 €/an/habitant**.

✓ Coût de fonctionnement de la déchetterie : **10,36 €/an/habitant**. ■

## Commission Bâtiments

### Travaux d'entretien ou de remplacement dans les bâtiments communaux

#### Ancienne école-Bibliothèque :

- ✓ Changement de la chaudière

#### WC. publics :

- ✓ Construction d'un abri de bus attenant au W.C.
- ✓ Couverture par un toit en tuiles.
- ✓ Installation du téléphone public sous l'auvent et restauration des toilettes intérieures.

#### Autour de l'église :

- ✓ Déplacement du portail sud à l'entrée du cimetière avec réfection de toutes les barrières en fer forgé ainsi que la peinture de la statue de la vierge.

### Achat d'un bâtiment agricole :

Suite aux nombreuses demandes des associations pour le rangement de leur matériel, le local des employés communaux devenant exigu, la commune a eu l'occasion d'acquérir un bâtiment agricole d'une surface, environ de 650 m<sup>2</sup>, avec du terrain. Ce bâtiment a été acheté en octobre 2004 et sera aménagé au fur et à mesure des possibilités, afin que chaque association puisse disposer d'une surface appropriée à leurs besoins. ■



## Transports scolaires

Rappel : Toute demande de création ou de modification d'arrêt des cars de ramassage scolaire, que ce soit pour l'école primaire ou pour le collège, doit passer par la Mairie. Cette demande doit être faite avant la fin du mois de mai de chaque année scolaire pour les modifications prévisibles ; les modifications intervenant en cours d'année sont exceptionnellement étudiées par la Mairie en concertation avec le transporteur et le Conseil Général qui est le seul décideur. Dans tous les cas, il est nécessaire de faire parvenir en Mairie un courrier relatant l'objet de la demande. Il faut prévoir un délai d'environ un mois avant de recevoir une réponse.

### **La nuit tous les chats sont gris et les piétons aussi**

Si le piéton voit les phares d'une voiture à plusieurs centaines de mètres, ayez en tête que le conducteur du véhicule, lui, ne verra le piéton qu'à 30 mètres, c'est à dire au dernier moment.

La sécurité routière conseille, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, de s'équiper d'accessoires réfléchissants qui seront vus à une distance de 150 mètres, tel que des bandes réfléchissantes sur le cartable, la veste, au niveau des genoux et des chaussures.

A vous donc d'être prudents. ■

# COMMISSIONS

## Syndicat Intercommunal à vocation scolaire

La construction du nouveau collège de Coligny débutera courant 2005 pour la plus grosse partie du chantier pour une livraison en décembre 2006.

Concernant les transports scolaires, une demande de réduction de la durée du circuit du collège de Coligny a pu être satisfaite par le déplacement d'une partie du circuit de Bény sur un circuit de Marboz.



Ce réaménagement est toutefois insuffisant pour permettre d'entrer dans la durée maximum souhaitable pour un trajet. Deux possibilités sont alors à l'étude : la réduction du nombre d'arrêts sur le circuit ou la mise en place d'un car supplémentaire. Cette solution ne sera

sans doute pas retenue du fait de son coût trop important. ■

## Commission Voirie

La Communauté de Communes du Canton de Coligny a la compétence voirie sur le territoire de notre commune. Elle se charge de l'aménagement, du redressement et de l'élargissement des voies, de l'entretien de la voirie revêtue à l'exclusion du curage des fossés, du fauchage des accotements et de l'égouttage des haies. Auparavant, seul les travaux de rechargement, d'enduit et d'enrobé étaient pris en charge par la Communauté. Les travaux d'élargissement des voies et le petit entretien relevaient des charges de la Commune

En 2004, la somme de 10 584 € nous a été attribuée par la Communauté :

- ✓ 20% pour le remboursement des heures de personnel communal intervenant sur la voirie communautaire,
- ✓ 20% pour le matériel nécessaire aux interventions,
- ✓ 60% pour les fournitures nécessaires aux petits travaux comme l'élargissement et le curage des fossés de voies (La Verne, Petit Vacon, L'Arbine, ...)

Au cours de l'année, d'importants travaux ont été effectués sur les voies communales pour un montant identique à l'année 2003 (soit 60848 €, financés par la Communauté de Communes du Canton de Coligny) :

- ✓ Un enduit de finition sur les voies de Malaval, de Fraidègue, des Grillettes et du Poisiat,
- ✓ Un revêtement en enrobé sur les voies de Marmont et de Petit Vacon,

- ✓ De petits travaux d'émulsion sur diverses voies communales.

La commune a financé des travaux d'égouttage et de curage de fossés réalisés dans la desserte des Flamins.

Pour une plus grande sécurité des piétons, le Conseil Municipal a décidé de réaliser un trottoir devant l'église pour la somme de 7 297 €. Le Conseil Général a participé à hauteur de 20% du montant des travaux. A l'occasion de ces travaux, la Commune a décidé d'enrober les abords de l'escalier de l'église.

La pose d'un miroir a été réalisée au carrefour de la route des Manillers et de la RD28A. De même, deux panneaux indiquant des voies sans issue sont installés au Poisiat.

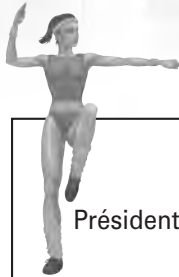
Merci à nos deux employés communaux, François PONTIUS et Jean PHILEBRE, pour leur polyvalence et la qualité des travaux qu'ils effectuent tout au long de l'année (maçonnerie, peinture, espace vert et entretien de la voirie). ■



# ASSOCIATIONS

## SOU DES ECOLES

*La plus ancienne association avec les membres les plus jeunes*  
Président  
Frédéric Prost  
04 74 51 06 45



## FASILA'GYM

*mardi et jeudi à 20 h 30*  
Présidente M.E. Calland-Renoud 04 74 42 06 19

## Anciens Combattants

Président  
Gilbert Robin  
04 74 51 02 10



## LES AMIS DU RUGBY

Président Lionel Giroud  
06 14 25 79 88

## FLEURISSEMENT

*Fleurir la commune pour le plaisir des yeux. Désherber, mais en groupe, une fois / semaine*  
Président  
Bernard Danancier  
04 74 51 07 28

## FNACA ANCIENS AFN

*Cérémonie le 19 mars*  
Président  
Jean-Paul Pobel  
04 74 51 03 88

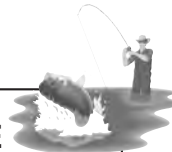
## SOCIETE DE CHASSE

*Jours de chasse le jeudi, samedi, dimanche*  
Président Louis Nallet 04 74 51 02 50



## SOCIETE DE PECHE

*Concours le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre*  
Président Laurent Renoud 04 74 30 17 45



## Amicale donneurs de sang BENY - MARBOZ

Présidente  
Véronique Piroux  
Responsable Bény  
Muriel Renoud  
04 74 51 54 58  
*Prélèvement le Lundi matin à 7 h 30*

## RETRAITE SPORTIVE

**Randonnée pédestre**  
*un lundi sur deux à 13 h 30 Rendez-vous sur la place*  
**GYM** tous les jeudis  
*matin à 9 h 30*  
Présidente  
Andrée Poncet  
04 74 30 54 02

## COMITE DES FETES

**Location** de tables, bancs, friteuse  
J.L. Achards 04 74 42 07 39  
Présidente Christiane Belaizoud 04 74 42 05 34

## Informatique

Responsable Yvette Cézette - 04 74 51 01 39

## CLUB DES RETRAITES

*Réunion les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois à 14 h 15 du mois d'octobre à mai*  
Président Alexandre Pobel 04 74 30 58 19



## LES AMIS DU VELO

Daniel Berthet 04 74 51 08 73



## CONSCRITS 05

Responsables Isabelle Ovigie 04 74 51 56 17  
et Christine Josserand 04 74 42 01 67

# ASSOCIATIONS

## Le club des retraités "Les Vieux parlons-en !"

Pour que le club prenne toute sa place, il doit être fort, donc venez nous rejoindre. Le club compte aujourd'hui 65 adhérents. Difficile de recruter de jeunes retraités ; pourtant le club garde le souci de l'évolution pour répondre aux besoins de ces jeunes retraités, nous pourrions mettre en pratique d'autres activités si elles nous étaient demandées. Activités actuelles : voyage, repas au restaurant, jeux de cartes, scrabble, jeux de sociétés, repas de Noël gratuit. Le loto du mois de mars est toujours un succès.



Le voyage du 3 juin à St Nazaire en Royan fut très apprécié : ballade en bateau sur l'Isère, fontaines

pétrifiantes aménagées dans un décor de fleurs venant des cinq continents, visite d'une chocolaterie. Au cours du repas de clôture, nous avons fêté les anniversaires de 2 dames, une de 80 ans et une de 90 ans. A la demande du comité des fêtes les dames du club ont confectionné des fleurs en papier pour décorer le village pour la vogue. Les responsables du club ont assisté au rassemblement des clubs organisé par la fédération à Vonnas ; plusieurs intervenants ont pris la parole pour donner des conseils, comment bien vieillir aujourd'hui ? Comment être bien dans son corps, bien dans sa tête ?

Les adhérents participent aux activités des clubs voisins : concours de belote, théâtre, lotos, expositions vente.

Projets pour l'année 2004-2005 : repas de Noël, loto, théâtre à Bourg pour les valse Viennoises, voyage grâce à la participation du club de Pirajoux et de quelques personnes venant de différents villages qui nous permettent de remplir un car.

L'assemblée générale aura lieu le 19 janvier 2005, Salle Garavand. Les réunions ordinaires ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, d'octobre à fin avril.



## Comité FNACA

Notre comité FNACA, qui regroupe les trois communes de Marboz, Bény et Pirajoux, existe depuis avril 1972 et compte actuellement 102 adhérents dont 9 veuves.

Nous avons eu la peine de perdre au cours de l'année, deux camarades de Marboz, Gilbert Guillet et Etienne Prompt.

Tout au long de la saison 2003-2004 notre comité a connu de nombreuses activités. Deux concours de belote avec repas, en janvier à Marboz puis en octobre à Bény, de multiples réunions, une forte participation au congrès départemental à Gex et la traditionnelle journée de détente du 14 juillet ont fait la démonstration du dynamisme d'une équipe. Un voyage d'une journée avec visite de la cité Alpestre de Chamonix, organisé avec le comité de Coligny, fut très apprécié.

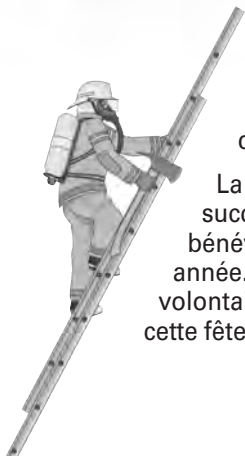
La fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie a su, depuis 1958, défendre les intérêts de ses adhérents.

Des actions ont abouti, d'autres restent à mener. La FNACA continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. ■



# ASSOCIATIONS

## L'amicale des Sapeurs Pompiers



L'année 2004 s'est bien déroulée pour l'amicale et la compagnie des sapeurs pompiers de Bény, après un banquet de la St Vincent dignement respecté.

La fête du poulet a connu un relatif succès, conclu par le repas des bénévoles, apprécié par tous encore cette année. Un grand merci à tous ces volontaires qui font, par leur travail, exister cette fête. N'oublions pas le soutien apporté à

l'ADOT (Association Départementale de l'Ain pour le Don d'Organes de moelle osseuse et de Tissus humains).

Une pensée profonde et un grand merci à Gilbert, notre maire.

Toutes nos excuses vont aux personnes qui n'ont pas eu leur calendrier 2004, ceci est une erreur indépendante de notre volonté. Merci pour l'accueil que vous nous réservez lors de leur distribution. ■

## Les amis du rugby Bény Villemotier

Cette année a commencé par le départ de Sylvain Charasse de la présidence. Nous le remercions encore pour son dévouement à l'association et son envie d'apporter toujours de nouvelles idées pour les manifestations. Il a été remplacé par Lionel Giroud qui est présent dans l'association depuis déjà quelques années et Laurent Lombard l'a remplacé dans le conseil d'administration.

Le tournoi des 6 clochers a débuté d'une belle manière par une victoire sur St Etienne sur leur terrain ; la suite fut difficile mais le club se classe quatrième du tournoi. Une très bonne ambiance règne dans l'équipe, ce qui entraîne quelques dérapages nocturnes. Quelques jeunes joueurs nous ont rejoint cette

année pour découvrir le rugby. Nous espérons que ceci se reproduira tous les ans.

Les manifestations 2004 ont été nombreuses, à commencer par la plus importante à organiser : la soirée Irlandaise du 10 juillet 2004. L'expérience a été renouvelée comme il y a quatre ans ; elle a attiré beaucoup de monde, venu même d'Alsace, pour apprécier le groupe " Courant d'Eire ".

Un relais pédestre a été organisé pour le Téléthon 2003. Ce relais est passé dans toutes les communes du Canton de Coligny, faisant une halte dans chacune d'elles afin de recevoir les dons des communes et des particuliers. Cette manifestation a été reconduite en 2004, le 4 décembre.

Une soirée détente a eu lieu le 9 octobre 2004 réunissant une quarantaine de membres de l'association ainsi que ceux qui ont participé à l'organisation de la soirée Irlandaise. Ce repas fût l'occasion de se retrouver pour se remémorer le souvenir des manifestations de l'année.

Pour la prochaine saison, l'année débutera par l'assemblée générale le 26 février 2005, puis se poursuivra par le match du tournoi des 6 clochers le 28 mai 2005 à Bény ainsi que par d'autres manifestations. Pour celles et ceux qui veulent découvrir le rugby à l'occasion du tournoi des 6 clochers, les entraînements reprendront le samedi 26 mars 2005 à 18 h au stade à Bény, chacun d'entre vous y est le bienvenu. ■



Rugby Bény Villemotier - Viriat 2004

# LES HAMEAUX

**BÉNY S'APPELAIT AUTREFOIS SAINT VINCENT DES BOIS.  
LES HABITANTS S'APPELLENT LES "BÉNÉENS".**



## Démographie :

Au 18<sup>ème</sup> siècle on recensait plus de mille personnes pour être au plus bas en 1975 avec 503 habitants. En 2004 nous sommes 613.

Bény d'une superficie de 1825 km<sup>2</sup>, s'étend sur une longueur de 6 km du nord au sud et sur une largeur de 3 km d'est en ouest.

Bény est une commune relativement étendue, l'habitat dispersé est regroupé en hameaux. Ces hameaux, en leur quasi-totalité, sont anciens. Nous ne pouvons qu'avancer des hypothèses sur l'origine de leur nom en l'absence de données précises.

Les hameaux peuvent être divisés en deux catégories :

✓ Certains hameaux ont des noms qui découlent de leurs premiers habitants comme Les Blancs-Pivet, Les Grillettes, Les Raviers, Les Bernoux, Les Flamins, Les Manillers, Les Jacquets, Les Thibaudes, Dananche..

✓ D'autres dont l'étymologie suscite des interrogations : La Bottière, Le Poisiat, Garavand, La Charme, Pélagey, L'Arbine, La Courouge, La Grange Bonnet, Aussiat, La Vavre, Les Baudières, Veyron, La

Ville, Dortan, Le Moulin Blanc.

Pour saisir l'origine, il faut obligatoirement avoir recours au patois. A Bény on s'est contenté de franciser le "SHE" qui est prononcé "les" ou "chez". Au Moyen-âge, la population augmenta, il fallut développer les surfaces cultivables. Une famille s'installait dans une petite clairière et grâce à un travail acharné de défrichement, celle-ci peu à peu s'agrandissait. Les enfants prenaient la succession du père, génération après génération. L'humble établissement du départ devenait un véritable hameau, celui-ci gardait le nom du premier habitant. Sur l'ancien cadastre, vers 1838, les BERNOUX sont portés sous l'appellation patoise : les BRENOUS. Or, les Brenods furent autrefois le surnom d'une branche du patronyme "POBEL".

Lors de la Révolution les descendants portaient encore le nom de la famille originelle : "SHE" JACQUET et "SHE" SORET. Quand à "SHE" SORET, en tant que hameau, il a disparu aujourd'hui, il est englobé dans les BLANCHETS, la famille a quitté les lieux, il ne reste qu'une petite maison, très ancienne, restaurée dans le style.

**Les Manillers.**

Il s'agit probablement d'un nom de fonction. En effet, les sonneurs de cloches étaient autrefois appelés "marguillers". Maniller est un pseudonyme parfois utilisé. Le hameau des Manillers est situé à quelques pas de l'église. La fonction de sonneur bénéficiait d'un certain prestige et était rémunérée en conséquence. Était-ce en quelque sorte un privilège attaché aux habitants du hameau ?

## Le Poisiat.

On émet l'hypothèse de l'existence d'un puits, nous savons que les Gaulois savaient creuser des puits. Leur technique fut abandonnée et reprise des siècles plus tard avec des matériaux nouveaux, ce nom implique plutôt un puisage, c'est à dire une source spécialement aménagée.

## Garavand.

Une hypothèse : dans Garavand, il y a "ga", le "ga" ou le "go" autrefois servait à désigner un gué. Garavand se trouvait sur le chemin reliant Bénny à Marboz et traversait le Sevron avant de remonter par Saint Pierre. Aujourd'hui, ce lieu est appelé Berchoux, du nom de Berchod, Seigneur de Malatrait qui y édifia un moulin.

## La Courouge

Deux possibilités, la première, une cour de ferme "rouge", car gravée par des débris de briques et de tuiles, la deuxième au Moyen Age, les rares hostelleries installées le long des routes étaient peintes en "rouge". Cette hypothèse est plausible, depuis l'époque gauloise (et même avant), il existait un itinéraire reliant la vallée du Rhône à celle de Rhin. Cette route si on peut l'appeler

ainsi, car elle était impraticable la plus grande partie de l'année, devançait la R.N.83 qui ne fut tracée et établie qu'au 18<sup>ème</sup> siècle. Elle passait par la Vavre, le chemin dit des pierres, Aussiat, la Grange Bonnet, elle passait à cent mètres à l'ouest de la Courouge et après la dépression des Bréoux, remontait et continuait par Montfollet.

## La Grange Bonnet.

Le propriétaire bâtissait une "grange" destinée à abriter sa part de foin et de grains, et fournissait le bétail (2 bœufs de 6 ans, 2 bœufs de 4 ans, 7 mères vaches, les taureaux de 3 ans et de 2 ans, les génisses de 3 ans et de 2 ans, 4 veaux et une jument) et le matériel que le "granger" devait rendre à l'équivalent à son départ. Ce dernier n'avait droit qu'à la moitié du produit de la ferme. Le domaine de la Grange Bonnet dépendait de la seigneurie de Pélagey. Au 17<sup>ème</sup> siècle le domaine de la Grange Bonnet était loué par Gaspard Claude de

Seyturier, Seigneur de Pélagey à Denis Brochet et Claude Chambard pour 320 livres, le chapon gras.

## Pelagey.

Proviendrait de peau, de pelleterie, à Pélagey on



tannait, on traitait les peaux, pour produire le cuir d'usage. Autrefois, le cuir était la matière première la plus utilisée, après le bois. Ce hameau semble avoir un passé historique très important. Seigneurie avec maison forte possédée en 1324 par Audrey de Dananches, puis au fil des générations successives par la famille Montmoret en 1629, ensuite par la famille Claude de Seyturier Seigneur de Pélagey vers 1700. Le "château" exista assez longtemps et la "tour" fut démolie sous la Révolution. Pendant cette Révolution, des messes étaient dites en cachette dans la chapelle.

## Aussiat.

Peut-être la plus ancienne implantation humaine à Bénny. Aussiat se trouvant sur l'itinéraire nord-sud, précédant la R.N.83, Aussiat n'était pas un fief, mais un "franc-alleu" habité par des paysans libres. Le nom d'Aussiat provient du latin "altis" hauteur. En effet vu de l'est, du sud et de l'ouest, Aussiat offre l'aspect d'une butte.

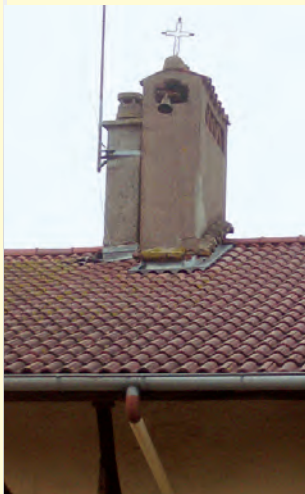
## La Vavre.

Le terme extrêmement courant et pas seulement en Bresse, désigne une vallée humide, voir marécageuse, à la végétation spécifique. Cette vallée défrichée demeura longtemps un parcours avant de devenir un pré après assainissement. La Vavre de Bénny fut un fief, une propriété qui n'atteignit jamais le rang de seigneurie, et qui au début de 18<sup>ème</sup> siècle fut rachetée par la famille de Menthon.

## Les Baudières.

Une "baudière" dans le lexique bressan est un "fayeux" un tas de brindilles et d'herbes sèches que l'on incendie, et qui offre le spectacle d'une joyeuse flambée. Les Baudières de Bénny appartenaient à la Seigneurie de Pommier de St Etienne du Bois, elles constituaient la limite du fief, zone qui fut naturellement la dernière à être défrichée et mise en culture. Ces terrains d'abord friches et mauvaises pâtures étaient de temps en temps "éssartés" pour permettre des semences temporaires. La végétation spontanée, arbustive et herbacée était alors coupée, mise en tas et brûlée. Les passants voyant des





**Vacon.**

Ce qui est valable pour Veyron, l'est-il pour Vacon ? Vacon fut-il "Vaconna", car il y a sur le site pas mal de sources. Il existe une autre hypothèse, Vacon fut peut être un "vicus" gallo-romain, c'est-à-dire un village de paysans libres. Le hameau de Vacon eut jadis une certaine importance. Sur certaines cartes, il est fait mention d'un chemin de Vacon à Bourg. Il est vrai que Vacon sur le plan de l'"administration seigneuriale" faisait partie de "mandement de Bourg". Ses habitants furent en 1534 appelés à travailler aux fortifications de la capitale Bressane. Et le fief ? Il fut érigé assez tard et ne donna pas lieu à la naissance d'une famille importante. Le "château" disparut vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. Certains habitants de Bény possèdent encore des portes et des poutres, provenant de ce bâtiment. Guichenon, qui vivait au 17<sup>ème</sup> siècle dit que Vacon possédait de grandes étendues boisées, il s'agissait des zones dites du Petit Vacon et des Bertières qui furent défrichées tardivement.

**La Ville.**

Cette appellation peut paraître prétentieuse. La Ville est sans doute ce qui reste d'une "villa" gallo-romaine, un grand domaine agricole qui disparut lors des invasions germanique. La Ville fut sans doute habitée tôt, à cause de la qualité des terrains.

**Dortan.**

foyers appelèrent la région "Les Baudières". Un jour un hameau se créa.

**Veyron ou Veron.**

Etymologiquement ressemble à Veyranne dans le massif du Pilat. Veyranne constituerait la contraction de Veyronna. Le suffixe "onna" gaulois signifierait : eau. Autrefois à Veyron avant les drainages, il y avait des sources : Veyron serait la contraction de Veyronna.

Pelapussin, seigneurie avec maison forte, est appelé aussi le bois de Dortan possédée en 1602 par Philibert de la Bévière, Claire, Françoise ses sœurs. Il ne reste plus aucune trace de la maison forte de Pelapussin, sinon les grosses briques savoyardes provenant des démolitions et que l'on a fait entrer dans la reconstruction du corps de la ferme.

**Marmont.**

Fief possédé d'abord par la maison de Bourgogne. Robert Duc de Bourgogne le vendit en 1289 à Jean D'Andelot, Seigneur de Bois. Au cours des siècles successifs le domaine est passé dans d'autres mains. En 1714, il fut loué à Joseph et Claude Joseph Perrin pour 420 livres et 15 livres de beurre et trois chapons gras. Le Moulin de Marmont faisait partie des biens du fief. Il en fut "démembré" le 11 février 1697 par le baron du Seigneur de Pressiat et Dame Françoise de Meyriat, son épouse et donné en titre "d'abergeage", franc de toute charge moyennant 80 livres deniers, l'entrée d'une rente annuelle de 81 livres, 10 sols, 4 chapons gras et une poule. A la ferme de Marmont il y aurait eu une carronnière ou tuilerie. La pièce appelée l'étang et qui a encore sa levée au devant du Moulin est réellement alimentée par le bief de Fraidègue et celui de Marmont.

**Frédaigue ou Fraidègue.**

L'étymologie de ce nom, qui peut s'écrire de différentes manières, ne pose pas de problème, il s'agit de la prononciation occitane du terme patois "eau froide". Pourquoi cette appréciation ? L'eau y est-elle plus froide qu'ailleurs ? Fraidègue est considéré comme étant la "Sibérie" de Bény, là, où le mercure descend le plus bas. En fait Fraidègue est une zone de "terrains blancs" lents à réchauffer au printemps. Considérés, comme étant les moins fertiles de la commune, ils furent mis en culture tardivement, Fraidègue ne se développa vraiment qu'au 19<sup>ème</sup> siècle, en défrichant les bois rendus disponibles à la Révolution, appartenant aux De La Baume Montrevel, et plus tard à partir de 1850 à la famille Du Marché.

**La Forêt.**

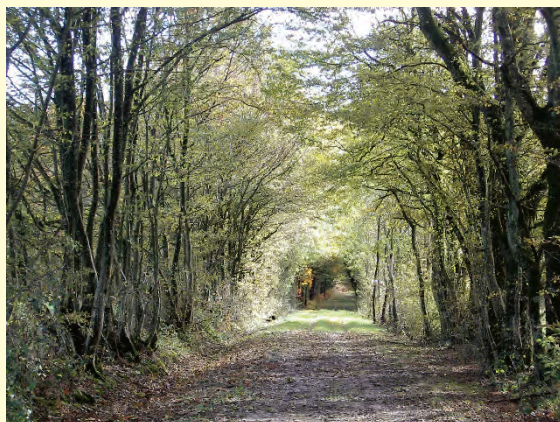


Moulin de Marmont

Manoir de Marmont



Ce fut le dernier né des hameaux, son étymologie ne pose aucun problème étant enclavé dans une véritable forêt. Une première installation eut lieu au



début du 19<sup>ème</sup> siècle, le plus curieux est qu'il fut d'abord desservi par un chemin venant du Chatelet. Cette "trace" forestière existe encore et elle est fréquentée par des cavaliers, les motards et des randonneurs.

### L'arbine.

Ce nom constitue une énigme, il pourrait provenir "d'arbi" un des noms anciens de l'érable, mais cette essence est-elle représentée à l'Arbine ?

### Groboz.

C'est le nom d'une ferme établie au 19<sup>ème</sup> siècle entre les Jacquets et Aussiat. Groboz, en patois signifie "gros bois", ce nom de lieu-dit et le nom de famille dérivé sont très nombreux.

### La Charme.

Bois de charmille ? Cette essence est en effet très bien représentée sur le site en question. Mais généralement, un bois de charmille est appelé Charpenay ou Charpinet (à l'ouest de Fraidègue). Vu la qualité du terrain, le bois de la Charme à Bény semble avoir remplacé un espace jadis cultivé.

### Le Moulin Blanc.

Deux hypothèses sont plausibles. La première qui émane de Paul Cattin, historien : le Moulin Blanc



serait un moulin spécialisé dans la mouture de blé, en vue de l'obtention de la farine à pain. Une seconde hypothèse : ou plutôt les familles Blanc à Bény furent jadis opulentes, le Moulin porte-t-il le nom de son fondateur ?

### Dananches ou Danenches.

Seigneurie avec maison forte possédée d'abord par les gentils hommes qui en portèrent le nom dont le plus ancien est Guillaume de Dananches, naissant en 1290. Cette famille s'éteignit en la personne de Jeanne de Dananches. ■



# ASSOCIATIONS

## Société de pêche de Beny

Le nombre de pêcheurs est stable cette année. 70 cartes ont été vendues par notre dépositaire, madame Guigue, à qui les responsables de l'association adressent leurs remerciements.

Le concours est limité à 65 concurrents car il n'y a pas de place pour en accueillir plus. Notons que les enfants viennent de l'école de pêche de la section concours Bénycormoz. Le concours de l'après-midi, destiné aux amateurs, n'a rassemblé que 24 adultes, 3 dames et 2 enfants. Malgré une météo clémente toute la journée, les pêcheurs n'étaient pas au rendez-vous l'après-midi ; peut-être faut-il changer de formule.

L'aménagement de l'aire de pique-nique de Marmont poursuit son chemin. L'île a été débroussaillée et des tables ont été installées au milieu du bois. Une pelleteuse de la CUMA est venue arracher des nénuphars pour permettre aux pêcheurs de trouver une place plus facilement pour exercer leur passion.

Un alevinage a été effectué au cours de l'hiver : 300 kg de gardon, 20 kg de brochetons et 15 kg de perches ont été déversés dans la rivière. L'ouverture

de la truite s'est déroulée en 2 fois. La première à la date officielle avec 50 kg de truites et la deuxième quelques semaines plus tard avec 40 kg de truites et une buvette pour se rafraîchir. ■



## A la Paroisse

A Noël 2003, quelques membres de l'équipe animatrice de la paroisse ont préparé la crèche et les enfants du catéchisme, aidés par les catéchistes, l'ont décorée et y ont déposé les personnages. Ils ont également animé cette cérémonie.

Le 25 janvier, une délégation de l'amicale des pompiers, avec le groupe d'animation paroissial, a préparé et animé la messe patronale de St Vincent ; une foule importante était présente à cette célébration à laquelle les enfants ont participé. A la fin de la cérémonie, les enfants des sapeurs ont distribué la brioche bénie. A la sortie, une gerbe fut déposée au monument aux morts en souvenir de tous les sapeurs pompiers décédés.

Le 23 mai : messe de première communion d'Axelle et de Maël, célébrée par le père Perdrix.

Le 22 août : dernière messe de Père André Perdrix à

Bény ; avec beaucoup d'émotion, il a remercié toutes les personnes présentes pour l'accueil chaleureux qui lui fut réservé durant l'année. Un nouveau prêtre résidant s'installait à la cure à St Etienne du Bois au 1er septembre.

Le 19 septembre, le Père Emmanuel Mainaud, en charge des paroisses de Courmangoux, Verjon, St Etienne du Bois et Bénycormoz, célébrait sa première messe en l'Eglise de Bénycormoz. Nous lui souhaitons un long séjour parmi nous pour cette nouvelle responsabilité pastorale.

26 enfants au catéchisme : le mardi à 17h30 pour le CM2 et le jeudi à 17h30 pour les CM1 à la cure de Bénycormoz, tous deux par la même catéchiste, Annie Claude Chaudouet. Les CE1 et CE2 se font chez des parents, les 6° à la cure de St Etienne du Bois. ■

## Fasila' gym

Toujours autant de succès pour le club FASILA'GYM, avec 67 licenciés cette année. Laurence, toujours aussi dynamique, nous propose step, renforcement musculaire, high low combo, et même country sur des rythmes toniques, mais

aussi stretching ou relaxation. Venez nous rejoindre au sein du club ! Cours les mardi et jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30 animés par Laurence Potelle, animatrice EPMM. ■



# ASSOCIATIONS

## Sou des Ecoles

L'assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre 2004 a laissé apparaître, une nouvelle fois, un bilan satisfaisant pour l'année écoulée, tant au niveau financier qu'en ce qui concerne les manifestations et activités organisées. Cette assemblée fut l'occasion de procéder à l'élection des membres du conseil d'Administration :

Frédéric Prost : président, Guénaël Pinvidic : vice président, Nathalie Subtil : trésorière,

Stéphane Ferrand : secrétaire, Stéphanie Cuvillier (directrice de l'école), Frédéric Lelardoux, Eric Tisserand, Philippe Mercklen, Laurence Bornéat et deux nouveaux membres : Mylène Gaillot et Sandra Berthier, qui viennent remplacer Eric Guillermin et Marie Noëlle Bulin à qui nous adressons tous nos remerciements pour leur engagement au sein de l'association.

### Les activités 2003-2004 :

Visite de l'atelier des sabotiers Bressans à Lescheroux, sortie à Alimentec (exposition sur l'électricité), visite du centre de tri des déchets à St Denis Les Bourg, prévention routière, rencontres sportives et mur d'escalade dans le cadre de l'USEP, visite de la petite ferme en Bresse à Lescheroux, visite du moulin de Montfleury, achat de jeux et de livres, Cormoranche en Bugey (échange avec l'école, raquettes, ski, luge). Cette activité a permis à l'ensemble des élèves de retrouver Martine Charasse, ancienne institutrice de Bény.

Le Sou des écoles se souvient que Gilbert Laissard en fut président de 1988 à 1993, et que les années suivantes, il honorait de sa présence chacune de ses manifestations. ■

## Ecole



moyenne section, 5 grande section), 14 CP/CE1 (7CP, 7CE1), 19 CE2/ CM1/CM2 (4 CE2, 10 CM1, 5CM2 ).

*Le comité de parents* : le 16 octobre 2004, 6 représentants de parents d'élèves ont été élus : Madame Pinvidic (titulaire cycle 1), Madame Ferrand (suppléante), Madame Benaroua (titulaire cycle 2), Madame Sève (suppléante), Monsieur Gros (titulaire cycle 3), Madame Gros (suppléante). Chaque famille peut prendre contact avec ces représentants pour faire remonter des remarques et questions au conseil d'école. ■

*L'équipe enseignante* : Stéphanie Cuvillier, assure la direction de l'école et enseigne en maternelle, Véronique Bouton enseigne en CP et CE1, Marie-Ange Chavanne enseigne en CE2, CM1, CM2. Intervention musicale : François Puthet intervient auprès des trois classes, le mardi après-midi durant toute l'année scolaire 2004-2005.

*ATSEM* : Michelle Robin, remplacée en ce début d'année scolaire par Agnès Ferrand,

*Cantinière* : Martine Bouvard,

*Garderie périscolaire* : Valérie Schwartz.

*55 enfants inscrits* : 22 en maternelle (8 petite section, 9

L'école récupère les cartouches d'imprimantes et de photocopieurs. Ce recyclage est organisé au profit de la recherche médicale.

## Retraite sportive de Bény

L'association " retraite sportive de Bény " a été créée au mois de mars, avec pour présidente : Andrée Poncet, vice-président René Burdeyron, trésorière Renée Nallet, secrétaire : Yvette Cézette.

Notre association a pour but de permettre aux personnes retraités de pratiquer, dans un cadre convivial, diverses activités sportives : à Bény la gym-maintien en forme tous les jeudis matin. Une fois par mois des activités dansées. Deux fois par mois, le lundi après-midi, la randonnée pédestre, à

Montrevel l'aqua – gym.

Organisés par le Coders : le ski, les balades en raquettes ....Au mois de septembre, nous avons fait une randonnée à la Marre dans le Jura " le sentier des cabanes de bergers ", suivi d'une visite des grottes et de l'abbaye de Baume les Messieurs.

Des activités physiques variées, une bonne ambiance... Retraités de tous âges, qu'attendez vous pour nous rejoindre ? ■

# ASSOCIATIONS

## Comité des Fêtes

Cette année encore, le Comité des fêtes aura connu de larges succès lors de ses manifestations. Le réveillon de la Saint Sylvestre a connu une réussite totale ; il a affiché complet très tôt, comme la première année.

Le week-end de la vogue aura été un succès inespéré, le samedi soir, malgré les petits soucis que le Comité des fêtes a dû gérer pour que Béný puisse vivre un week-end de vogue normal. Les autres manifestations de l'année se sont toutes bien déroulées. Le comité des fêtes tient à saluer l'arrivée de trois nouvelles personnes au



sein de l'association depuis la rentrée de septembre. Merci à elles trois. Nous espérons que d'autres personnes viendront se joindre à nous.

Rappel : le comité des fêtes loue des tables, des bancs, une friteuse (2x6 litres) à ceux qui le désirent.

Pour cela contacter J.L. Achard au 04 74 42 07 39 ou C. Belaizoud au 04 74 42 05 34.

Tarif : table + bancs : 4€, table seule : 3€, friteuse : 15€. ■

## La bibliothèque municipale

Une équipe : Marize Paccard, Danielle Morel, Marie-Renée Rognard, Florence Sanchez, Marie Andrée Pobel, Florence Bouvard, Maryse Laissard, Geneviève Guillon, et notre nouvelle recrue Nelly Prost. Nous sommes heureuse de son arrivée, et nous la remercions.

- ✓ **DES LOCAUX** : une grande pièce d'accueil pleine de rayonnages et une petite pièce équipée d'un ordinateur (peut-être pour bientôt la gestion informatisée).
- ✓ **DES LIVRES** : En fond propre à la bibliothèque et enrichi tous les ans, grâce à la subvention municipale et renouvelé trois fois par an, grâce au passage du bibliobus.
- ✓ **LES HORAIRES D'OUVERTURE** : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 17 h à 18 h. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 13 h 30 à 15 h 30 et tous les samedis de 10 h à 11 h 30 ;
- ✓ **DES ENFANTS** : En accord avec les enseignantes de l'école primaire de Béný, un calendrier d'ouverture dans trois classes est établi pour l'année scolaire. Les enfants accompagnés de leur enseignante et de parents choisissent, lisent et emportent des livres dans leur classe.
- ✓ **DU PLAISIR PARTAGE** : lire c'est tuer l'ennui, faire travailler sa mémoire, surtout enrichir ses connaissances. Lire c'est aussi cultiver son esprit, enrichir son vocabulaire et faciliter la communication. Vous l'avez compris, lire n'a que des avantages. Des livres vous pouvez en user et en abuser. Et en plus, c'est gratuit. ■

## Le comité de fleurissement

La saison des fleurs est terminée pour 2004, et les membres du comité pensent déjà à l'année 2005. En 2004, l'achat de quelques 3000 plants par la commune a embelli notre village. L'entretien est assuré par quelques bénévoles, aidés pour l'arrosage par les employés communaux. Nous profitons de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui ont participé au fleurissement du bourg. Que chaque habitant de Béný continue à fleurir sa maison, son hameau, il n'y a rien de plus triste qu'une maison sans fleurs. Pour nous membres du comité, le manque de main d'œuvre se fait durement ressentir ; alors une nouvelle fois, vous qui aimez les fleurs, venez nous rejoindre. ■



# ASSOCIATIONS

## Le repas du CCAS

Le 18 septembre, deux petits nouveaux, Marize PACCARD et Louis MORAND et 68 personnes ont répondu à l'invitation de la commune pour le traditionnel repas du CCAS. Grâce à la présence de nos voisins "Les Papis Musette", la journée se déroula en musique. Le repas cuisiné par le Restaurant Moissonnier, servi par les



membres du CCAS, fut très apprécié par les convives. Au cours de l'après-midi, tous furent mis à contribution pour apporter leurs connaissances sur les hameaux de la commune. Les personnes de 75 ans et plus absentes ce jour, auront la visite des membres du comité afin de recevoir leur colis. ■

## Compagnie des Sapeurs-Pompiers

En fin d'année 2003, la compagnie a dû se séparer avec regret de Bernard Robin, qui a fait valoir ses droits à la retraite, bien que toujours actif au sein de l'amicale. Merci Bernard.

Pour la St Vincent, la compagnie a fait son traditionnel banquet et a profité de cette occasion pour décorer Pierre Martin de la médaille d'argent pour ses vingt ans de service. Ce même jour, Yves Morand a reçu ses galons d'Adjudant, François Ponthus ses galons de Caporal, Michel Belaizoud et Gérard Petit ont reçu leurs galons de première classe.

Arnaud Genevois et Xavier Bredignan ont passé avec succès le CFAPE (certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe)

Dernière recrue de la compagnie, Hassan Mery en date du 1<sup>er</sup> Août. Bienvenue.

La compagnie étant de 13 hommes actuellement, le Chef de Corps ainsi que tous les sapeurs-pompiers sont à votre disposition pour toute information concernant les recrutements hommes et femmes. Contact : 04 74 51 07 90.

### Acquisition de matériel

Fin 2003 : 2 LDV 500 (lances à débit variable), 8 tenues F1, 2 tuyaux diamètre 45

En 2004 : 1 LDV 1000, 6 clefs multi-services, 2 tenues F1,1 groupe électrogène mis à disposition par la commune.

### Les interventions

1 feu de ferme, 1 feu de fourrage, 2 feux de broussailles, 1 feu de cheminée, 4 secours à victimes, 16 nids de frelons, 13 nids de guêpes.

### Les manœuvres

8 manœuvres d'équipe, 3 manœuvres générales : Marmont, Les petits Grillets avec le CS de Marboz, Les Flamins ; 1 manœuvre aux écoles ; 2 manœuvres de recyclage : instruction GPL à Marboz, secourisme à Coligny, 1 manœuvre et instruction des feux en milieux clos Bak draft et Flash-over.

### Les jeunes sapeurs-pompiers

Ils sont au nombre de 16 en 2004 dont 2 de Bény, Séfiane Mery en 3<sup>ème</sup> année et David Bertheau en 1<sup>ère</sup> année. Les cours ont lieu le samedi matin et sont assurés par les sapeurs-pompiers du canton de Coligny et ceux du centre de secours de Treffort.

# ASSOCIATIONS

## Conscrits 2004

Par une belle journée ensoleillée de la fin mars rafraîchie par une bise, les classards des en 4 et en 9 se sont retrouvés pour l'incontournable banquet. Tout ce joli monde endimanché s'est d'abord rendu au monument aux morts afin de rendre hommage aux classards disparus. Ce défilé s'est ensuite étiré jusqu'à la salle Garavand pour les traditionnelles photos. L'apéritif offert par les 20 ans a réchauffé les plus transis. Le repas ainsi que l'animation étaient à la hauteur de l'événement, et c'est tard dans la nuit que tout le monde s'est quitté en se donnant rendez-vous dans 5 ans. ■



## Amicale des donneurs de sang bénévoles de Marboz-Bény

Cette année, l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Marboz-Bény totalise 298 donneurs dont 8 nouveaux. C'est un résultat satisfaisant et nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et amicalistes. Ces résultats ne tiennent pas compte des prélèvements faits à l'EFS, site de Bourg ou dans d'autres amicales par des personnes de Marboz et Bény pour qui les horaires ou la proximité accordent mieux. Nous n'oublions pas les donneurs de plasma et de plaquettes. A l'occasion de l'assemblée générale, l'amicale a tenu à récompenser des donneurs assidus qui aujourd'hui comptent entre 108 et 230 dons. L'amicale poursuit ses actions sur les deux communes mais aussi sur tout le département et même au-delà. La promotion du don du sang reste notre priorité.

### A noter les prochaines dates de prélèvements :

#### A Marboz :

Lundi 7 février 2005 de 8h30 à 12h30

Lundi 25 avril 2005 de 16h00 à 18h30

Mardi 16 août 2005 de 16h00 à 18h30

Lundi 21 novembre 2005 de 8h30 à 12h30

#### A Bény :

Lundi 17 janvier 2005 de 7h30 à 9h00

Lundi 11 avril 2005 de 7h30 à 9h00

Lundi 27 juin 2005 de 7h30 à 9h00

Lundi 12 septembre 2005 de 7h30 à 9h00 ■

Chaque année, 500 000 personnes bénéficient d'une transfusion sanguine.  
Chaque jour, ce sont 8 000 dons qui sont nécessaires.

Qu'est-ce que le sang ?

Le sang représente 1/13<sup>e</sup> du poids du corps.  
Il est composé à 55 % d'un liquide, le plasma, dans lequel flottent des cellules diverses (le plasma contient différentes protéines : immunoglobulines, albumine, fractions coagulantes).

- **Les globules rouges**  
Ils transportent l'oxygène des poumons aux tissus et captent le gaz carbonique.
- **Les globules blancs**  
Ils défendent l'organisme contre les agressions.
- **Les plaquettes**  
Elles empêchent le saignement en colmatant les lésions des vaisseaux.

Donner mon sang en toute sécurité

- Être en bonne santé.
- Avoir entre 18 et 66 ans : don de sang total et don de plasma.
- Avoir entre 18 et 61 ans : don de plaquettes.
- Ne pas être à jeun.
- Peser au moins 50 kilos.
- Répondre avec sincérité à toutes les questions lors de l'entretien médical qui précède le don.

Ma générosité ne doit pas mettre en danger la santé du receveur

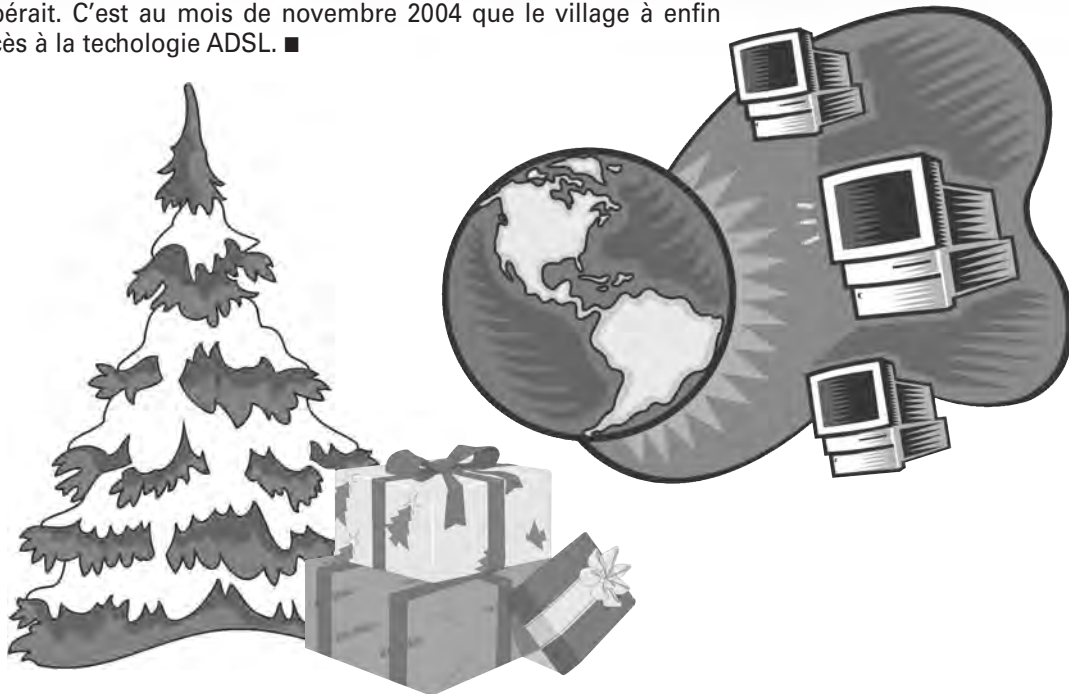
L'entretien pré-don obligatoire, réalisé par un médecin de l'Établissement Français du Sang (EFS), a pour objectif de s'assurer de l'aptitude au don du candidat. C'est dans l'intérêt du receveur que le donneur peut être soumis à certaines contre-indications. À titre d'exemples, les situations suivantes peuvent présenter un risque infectieux qui sera évalué par le médecin de l'EFS.

- Avoir subi un examen endoscopique ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale dans les 4 derniers mois.
- Avoir séjourné dans un pays où sévit le paludisme, depuis au moins 4 mois.
- Avoir présenté des signes d'infections (rhume, maux de gorge, état fébrile...) dans les 6 derniers jours.
- Avoir eu des soins dentaires dans les 3 derniers jours.
- Avoir eu un comportement sexuel à risques.
- Avoir consommé de la drogue.

# LE PÈRE NOËL EST PASSÉ...

## Le Père-Noël est passé à Bénvy

Il nous a apporté le cadeau que tout le monde rêvait, et que chacun espérait. C'est au mois de novembre 2004 que le village à enfin accès à la technologie ADSL. ■



## STOCKAGE PRÉVENTIF...

### Stockage préventif d'iode à la mairie

En effet depuis mars 2004, la mairie possède des comprimés d'iode. Nos ministres ont décidé dans un souci de protection de la santé publique, l'implantation de stock de comprimés d'iode stable, dans les communes des départements où siège des installations nucléaires.

#### A QUOI SERT L'IODE ?

L'organisme humain a besoin d'iode, la glande thyroïde le stocke et le transforme. En cas d'accident grave dans une centrale nucléaire, de l'iode radioactif est rejeté dans l'air et peut être absorbé.

Pour éviter que la glande thyroïde n'accumule cet iode radioactif, il faut lui fournir de l'iode stable naturel en quantité suffisante pour qu'elle ne puisse plus fixer ensuite l'iode radioactif.

#### QUAND DOIT-ON PRENDRE UN COMPRIME D'IODE ?

Uniquement sur ordre du préfet, qui en cas d'incident utilisera la presse pour informer la population. A ce moment là seulement les habitants viendront chercher leur comprimés à la salle Garavand. ■



# LE VIGNOBLE DE BÉNY

Qui n'aura pas remarqué au hameau du Poisiat, cette vigne si bien bichonnée, fruit du travail d'un homme passionné...

Monsieur Jean SAUCHAY entretient la tradition viticole familiale pour faire son vin et en tant que président de la CUMA de Distillation de Bény, pour distiller l'eau de vie, de fruits.

## Les vendanges

C'est par une matinée de septembre qu'une quinzaine de personnes, voisins, amis et membres de la famille s'étaient rassemblés au milieu des ceps de vigne du Poisiat.

Histoires drôles par ci, raisins volants par là, c'est dans la bonne humeur que tous s'affairaient à la



cueillette, au transport, au broyage et à la mise en cuve de ces belles grappes de raisins bleutés.

Puis c'est autour d'une table conviviale que tous se retrouvèrent afin de faire honneur aux cuisinières, et surtout pour fêter cette future boisson alcoolisée.

Mais que de travail et de temps passé avant d'en arriver là...

## Le vin

C'est en 1942 que sur une parcelle de 8 ares, 500 pieds de vigne furent plantés. Plusieurs cépages y sont représentés, Pinot, Chardonnay pour les plus connus.

En hiver, lorsque la sève ne circule plus, c'est l'heure de la taille afin de limiter le nombre de

bourgeons. On régule ainsi la quantité de la future récolte, ce qui permet une plus grande concentration de fruits et donc une meilleure qualité.

Au printemps, lorsque les bourgeons s'ouvrent et que les rameaux commencent leur croissance, les premiers traitements contre les parasites et les maladies (mildiou, oïdium) commencent et se répèteront tous les 12 jours jusqu'au 15 août.

Pendant les mois d'avril à mai, les pousses sont si fragiles qu'une température inférieure à 0° les détruit. Le matin, avant le dégel lorsque la température passe à 0,5, Monsieur SAUCHAY arrose sa vigne afin de la protéger. Toujours au printemps, une nouvelle taille est effectuée afin d'enlever les gourmands.

En été, lorsque la vigne est trop vigoureuse, des grappes de raisins sont coupées, ce qui permet aux fruits restants de mieux fructifier.

En automne, la maturation des raisins est très suivie, lors des vendanges les plus jolis fruits sont conservés. Ils sont écrasés et mis en cuve.

Après quelques jours de fermentation, le vin est tiré et mis en tonneau. Lorsque celui-ci aura fait ses Pâques, il pourra être dégusté et présenté sur la table familiale.



# LE VIGNOBLE DE BÉNY

## La distillation

L'alambic a été acquis par le père de Monsieur SAUCHAY. Il a exactement 103 ans, il fut immatriculé le 27 octobre 1901. Il est actuellement mis en location à la CUMA de Distillation de Bény.

En 1953, les réglementations exigèrent que tous les ateliers de distillation soient sur une voie publique, ce qui obligea à construire le local actuel en 1954.

Les fruits fermentés sont mis dans la chaudière de l'alambic, la chaleur produite par le feu de bois constant dans le foyer permet l'augmentation de la température. La buée d'alcool étant plus légère que l'eau passe dans la pipe et est refroidie dans le serpentin qui baigne dans de l'eau froide. Le liquide qui est extrait s'appelle la blanquette. Cette opération continuera jusqu'à ce que le degré d'alcool de la blanquette extraite soit entre 20 et 30°.

Vient alors l'heure de l'ouverture de l'alambic, les fruits (appelés confiture) sont enlevés et la cuve est nettoyée.

La blanquette est alors remise dans l'alambic et repassée dans le serpentin afin de devenir la goutte tant appréciée après un café ou un bon repas.

Ce travail demande un soin particulier et beaucoup de propreté. Monsieur SAUCHAY le fait avec passion. Chaque année, il améliore ses ustensiles et ses outils afin que la distillation en soit simplifiée. Cette période est aussi un moment de grande responsabilité administrative auprès du service des douanes, charge qui incombe au président de la CUMA de Distillation. ■



# INFORMATIONS PRATIQUES

Pour d'autres démarches administratives : un seul n° le **3939**

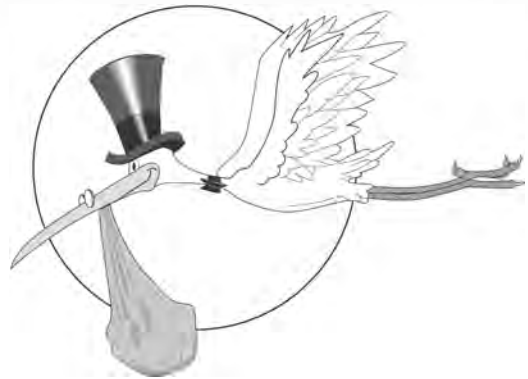
Pièce désirée	Où s'adresser	Pièce à fournir	Coût
<b>Extrait de naissance</b>	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénoms, date de naissance, et nom, prénoms des parents	Une enveloppe timbrée
<b>Extrait de mariage</b>	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms et date du mariage	Enveloppe timbrée
<b>Extrait de décès</b>	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer nom, prénoms et date du décès	Enveloppe timbrée
<b>Duplicata de livret de famille</b>	A la mairie du lieu du mariage ou mairie du domicile	Indiquer nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants	Gratuit
<b>Extrait de casier Judiciaire</b>	Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cédex	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance	Enveloppe timbrée
<b>Carte d'identité (valable 10ans)</b>	Mairie du domicile	Extrait de naissance avec filiation 2 photos récentes, 1 justificatif de domicile, 1 document officiel (passeport, permis, ancienne carte)	Gratuit
<b>Passeport adulte (valable 10 ans)</b>	Mairie du domicile	Carte d'identité si en possession, Livret de famille, 2 photos récentes, extrait de naissance, 1 justificatif de domicile, 1 document officiel (ancien passeport, permis, carte identité)	1 timbre fiscal à 60 euros
<b>Passeport pour un mineur (valable 5 ans)</b>	Mairie du domicile	Carte d'identité si en possession, Livret famille, 2 photos récentes, Extrait de naissance, 1 justificatif de Domicile, l'ancien si renouvellement	1 timbre fiscal à 30 euros
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile	Livret de famille, pièce d'identité, Justificatif d'identité	Gratuit
<b>Législation de Signature</b>	Mairie du domicile	Signature à apposer en mairie et Justificatif d'identité	Gratuit
<b>Autorisation de sortie du territoire pour mineur)</b>	Mairie du domicile	Livret de famille (en cas de divorce, jugement précisant la garde de l'enfant) carte nationale identité du responsable de l'enfant	Gratuit
<b>Carte grise</b>	Préfecture	Ancienne carte grise, certificat de vente	Variable selon département

# ETAT CIVIL

(du 30 novembre 2003 au 10 décembre 2004)

## Naissances

Lisa MEREU le 6 janvier 2004  
Léo DONGUY le 15 janvier 2004  
Tony PERRET le 1 avril 2004  
Maxence BONNET le 4 avril 2004  
Paul BORNEAT le 8 avril 2004  
Nathan GUICHARDON le 6 juillet 2004  
Clara MICHON le 3 août 2004  
Clarence PEIGNOT le 27 septembre 2004  
Maëlie LUZY le 18 novembre 2004  
Mathéo SUBTIL le 21 novembre 2004  
Marilou BERTHIER le 4 décembre 2004



## Mariage

Sandrine BESSON et Michaël LAFARIE le 14 août 2004

## Décès

Marie Lucie ROBIN le 21 janvier 2004 à Foissiat  
Albert RODET le 6 janvier 2004  
Marie Louise CONDUZORGUES le 23 Janvier 2004  
Marc ROSENSTEIN le 2 mars 2004  
Gabriel BONNET le 5 avril 2004  
Jeanne TALLANDIER le 14 août 2004  
Gilbert LAISSARD le 21 août 2004  
Gislaine MARTIN le 8 décembre 2004  
Henri RENOUD le 9 décembre 2004 ■



*BENY EN 2004 s'est enrichi de deux nouvelles entreprises artisanales.*  
Maçonnerie paysagère d'Ildris KARADEMIR  
Finition de meubles et sièges d'Olivier BLANC.

